

Si vous avez des difficultés à visualiser cet e-mail, [suivez ce lien](#)



# Newsletter

Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne - N°52 / Septembre 2024



## Inauguration de bornes de recharge à Saint-Pierre-Lès-Nemours

**Vendredi 19 juillet, Pierre Yvroud, président du SDESM, et Bruno Landais, maire de Saint-Pierre-Lès-Nemours, inauguraient le parking bas du parc de la mairie et sa nouvelle borne de recharge, en présence d'Isoline Garreau, conseillère départementale du canton de Nemours, et de Julien Aguin, 5ème assesseur du SDESM et maire de Voisenon.**

Cette borne 24kW DC de la marque IES complète l'offre de recharge mise en service sur la commune avec deux autres bornes Ecocharge77, de 22 kW et 24 kW, installées au centre commercial du Clos Saint-Jean.

L'extension du réseau Ecocharge77, qui compte aujourd'hui près de 200 bornes opérationnelles, se poursuit avec pour objectif de déployer 156 bornes supplémentaires d'ici 2026.

Début août, les mises en service de 9 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont ainsi pu bénéficier aux communes d'Évry-Grégy-sur-Yerres, de Claye-Souilly, de Germigny l'Évêque, de Trilport ou encore de Compans.

Retrouvez toutes nos bornes et + d'infos sur [Ecocharge77.fr](https://Ecocharge77.fr)

## Un nouveau CEP pour vous accompagner



Salim  
**HANNANE**  
Conseiller en Énergie Partagé

**La mission de Conseil en Energie Partagé (CEP) se renforce avec l'arrivée d'un nouvel agent. Depuis le 1er août, Salim Hannane occupe un poste de Conseiller en Energie Partagé. Avec Johnny Duarte, il constitue ainsi l'équipe de CEP qui peut vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.**

### **Le « CEP », c'est quoi ?**

La mission de Conseil en Energie Partagé permet de bénéficier de l'accompagnement pendant 3 ans d'un agent spécialisé dans la performance énergétique des bâtiments. Cet énergéticien analyse votre patrimoine communal, vos factures énergétiques et les usages au sein de vos bâtiments.

Sur la base de ce diagnostic, il établit un programme d'actions pour vous aider à maîtriser vos dépenses énergétiques, vos investissements dans la rénovation énergétique et vous accompagne pour le mettre en œuvre.

### **Comment en bénéficier ?**

La mission de CEP est ouverte à toute commune adhérente au SDESM et à tout EPCI de Seine-et-Marne. Elle fait l'objet d'une convention sur 3 ans et est soumise à une cotisation spécifique :

**Pour les EPCI : 960 €/bâtiment**

#### **Pour les communes :**

- Si la commune conserve sa TICFE : 1,6 €/an/habitant
- Si la commune reverse la TICFE au SDESM : 1,4 €/an/habitant
- Un plancher de 1 000 €/an s'applique.

**Pour plus de renseignements, contactez le service énergie :**

01 82 79 00 31 [energie@sdesm.fr](mailto:energie@sdesm.fr)

---

## **Le saviez vous ?**

**2,5% des points lumineux seront non conformes au 1er janvier 2025**

---

**À compter du 1er janvier 2025 et sous réserve des travaux engagés, 1 558 luminaires seront non conformes à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.**

En l'absence de travaux et avec une notification préalable à la collectivité, l'entreprise de maintenance devra mettre hors service les points lumineux non conformes.

**Pour en savoir plus, consultez :**

[Le Guide explicatif de l'arrêté](#) ainsi que la fiche pratique [Comment identifier les lumières éneergivores ?](#)



---

## Un exemple de rénovation d'éclairage public à Bombon

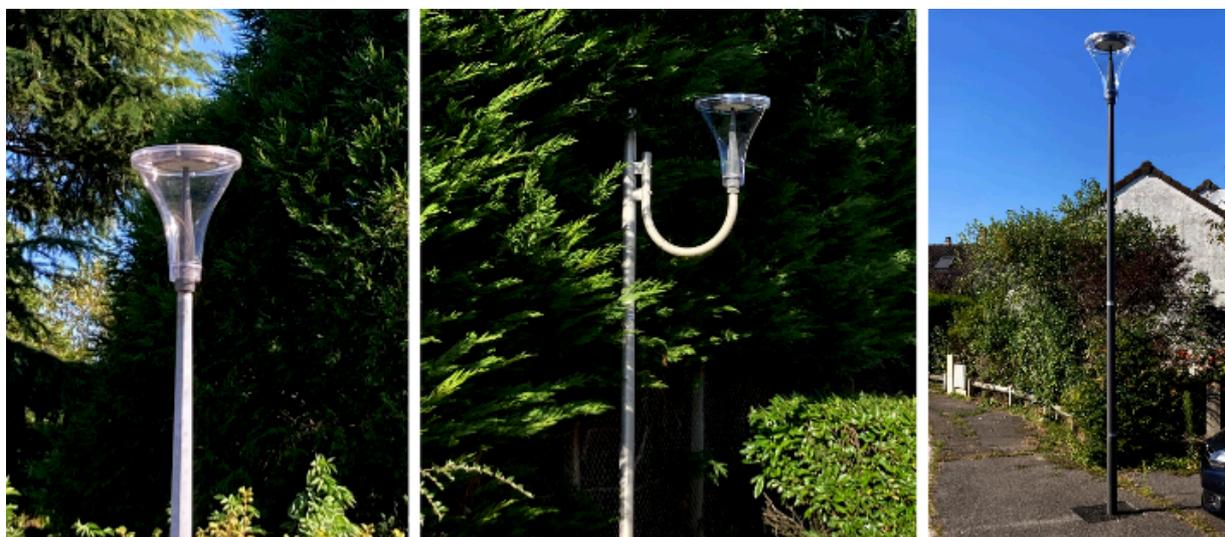
---

**À Bombon, la modernisation des équipements d'éclairage public a impliqué le remplacement de 30 luminaires résidentiels, qui auraient été non conformes au 1er janvier 2025, par des LED 2700 K.**

Respectant l'arrêté « nuisances lumineuses », ces nouveaux luminaires, dotés d'une puissance moyenne de 40 Watt et munis de dispositifs d'abaissement de puissance, promettent une amélioration de l'éclairage, mais également une économie financière grâce à la réduction de la consommation énergétique de plus de 75 %.

Le montant des travaux s'élève à 19 720 € TTC. La commune a bénéficié d'aides du SDESM et de la Région Île-de-France couvrant 60 % du montant HT.

Au-delà de l'aspect technique, ces rénovations témoignent d'une volonté commune de réduire la pollution lumineuse, de réaliser des économies substantielles d'énergie et de contribuer à la préservation de l'environnement.



---

## Focus sur un projet d'enfouissement de réseaux sur la commune de GRISY-SUISNES – rue Valoise

---

Ce projet d'enfouissement des réseaux a été réalisé sur le territoire du Brie Centrale. Le linéaire de réseau enfoui représente 200 ml pour un coût total de 251 557,60 € TTC.



*Avant travaux*



*Après travaux*

---

## CCP Flash : Appel à Manifestation d'Intérêt sur les démarches climat-énergie

---

En partenariat avec Efficacity, la FNCCR propose d'accompagner les intercommunalités pour concevoir une stratégie climat-énergie. Le sujet sera l'objet d'une Commission Consultative Paritaire Flash organisée par le SDESM.

Depuis le 12 juillet et jusqu'au 31 octobre 2024, la FNCCR et Efficacity - avec l'appui technique d'Energies Demain - ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à aider les intercommunalités à concevoir une stratégie énergétique et GES opérationnelle, à dimensionner et à optimiser leur programme d'actions et à piloter sa mise en œuvre, tout en permettant

d'améliorer les méthodes et outils d'aide à la décision disponibles pour les collectivités au niveau national.

Afin d'informer les EPCI de Seine-et-Marne de ce dispositif et des intérêts qu'il représente pour leurs démarches de planification, le SDESM organise une Commission Consultative Paritaire Flash, au format webinaire, le lundi 9 septembre, de 14h à 15h.

**Le sujet vous intéresse ? Vous êtes élus ou agents d'un EPCI ?**



Inscrivez-vous ici

---

## Une série de webinaires pour découvrir le Portail Collectivités d'Enedis

---

**Toutes les communes ne le savent pas, mais Enedis met à disposition des collectivités locales un outil dédié leur permettant de disposer de leurs données de consommations et de productions d'électricité. Un accès aux données qui s'avère essentiel pour agir.**

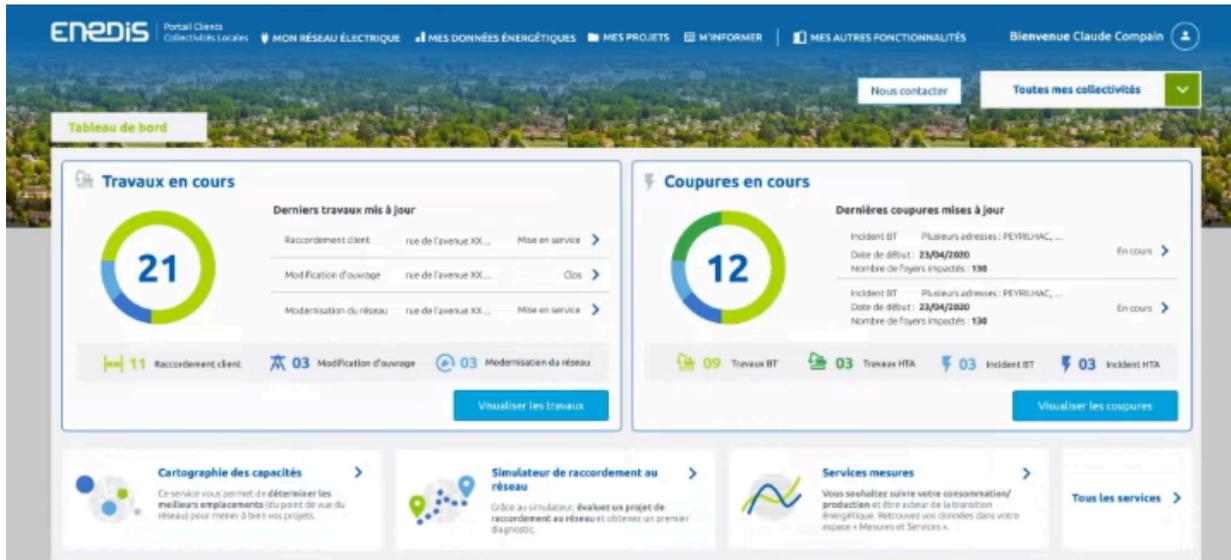
Sans données ni indicateurs, difficile d'identifier le niveau de performance énergétique d'un bâtiment, l'évolution des consommations dans le temps, les voies de progrès en termes de sobriété, d'efficacité et même le recours à des renouvelables pour couvrir les besoins en énergie.

Disponible gratuitement, le portail collectivité d'Enedis offre un accès aux données portant sur les consommations d'électricité globalement, bâtiment par bâtiment, avec des évolutions sur plusieurs années et les puissances appelées pour procéder à des ajustements et des optimisations tarifaires. Un outil fort utile pour la commune et le Conseil en Energie Partagé, en vue de mieux identifier les marges de manœuvre en termes d'optimisation et les pistes d'amélioration en matière de performance pour baisser consommations et dépenses d'électricité.

Découvrez cet outil à l'occasion d'une série de webinaires organisés par le SDESM :

- **Session 1 - mardi 10 septembre, de 11h à 12h :**  
« Découvrir le Portail Collectivités d'Enedis et comment en bénéficier »
- **Session 2 – date à définir en octobre :**  
« Présentation de l'Espace Mesure et Service (EMS) »
- **Session 3 – date à définir en novembre :**  
atelier en présentiel « Prise en main de l'EMS ».

Inscrivez-vous ici



---

**Retrouvez le rapport de contrôle au quotidien 2024 pour l'exercice 2023 en ligne**

---

Rendez-vous sur le site [www.sdesm.fr](http://www.sdesm.fr) dans la rubrique "médiathèque"

Ou cliquez directement ici pour télécharger le document.

---

## Inauguration de la station de recharge eBikePort du SDESM

---

Lors du comité syndical du 25 septembre, le SDESM, en partenariat avec EDF et la société eBikePort, inaugurerà une station de recharge pour vélos et trottinettes électriques.

Le mercredi 25 septembre à 12h30, les élus du SDESM se réuniront pour assister à l'inauguration de cette nouvelle structure installée sur le parking / showroom du syndicat.

L'eBikePort est un service innovant et autonome de stationnement et de rechargement par énergie solaire pour les véhicules à assistance électrique qui peut s'implanter dans des sites non alimentés en électricité. Conçue en France avec des matériaux durables, cette solution s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux collectivités.

Visitez le site [eBikePort](http://eBikePort)



**Les rendez-vous à ne pas manquer !**

<p><b>10</b> septembre  de 11h à 12h</p>	<p><b>Webinaire</b> Découvrir le Portail Collectivités d'Enedis et comment en bénéficier</p> 
<p><b>27</b> septembre  de 8h à 17h30</p>	<p>EPB   DAMMARIÉ-LÈS-LYS</p> <p><b>Stand D23</b> ← →</p> <p><b>62</b> CONGRÈS des Maires et Président(e)s d'EPCI</p> 

Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne  
1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette  
Tél. 01 64 79 74 75 - sdesm.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)